xxxxxxxxx Nom dE L’adjudicateur xxxxxxxxxxx

LOGO

adresse

telephone

rénovation et extension de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**Cahier des Charges** réf xxxxxxxxxxxxxxxxxx

**Marché public de services**

par procédure CONCURRENTIELLE avec NEGOCIATION

PUBLICITE belge/européenne

Désignation d'une équipe auteur de projet en vue de

l'étude et du suivi de l'exécution des travaux.

**2e étape :** **Attribution**

**Rapport de la réunion du Jury du xx/xx/xxxx**

1. **Composition du Jury**

Lors des réunions du Jury, chaque membre peut déléguer un représentant en cas d’indisponibilité de sa part.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **MEMBRES DU JURY – voix DELIBERATIVE** | | |
| **Pour L’ADJUDICATEUR: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| **Pour l’assistanCE à la maîtrise d’ouvrage : xxxxxxxxxxxxxxxxxx** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| **POUR l’urbanisme et les services regionaux** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| **expertS exterieurS** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| **MEMBRE DU JURY – VOIX CONSULTATIVE** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| **commission technique – voix CONSULTATIVE** | | |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx | P\* |

P=présent / Pa=partiel / E=excusé / A=absent / \* =qui rédige le PV

La présidence est assurée par xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

1. **Examen de la régularité des offres**

De la vérification préalable réalisée par l’administration :

* pouvoirs de signature de l’offre ;
* conformité de l’offre aux exigences, conditions et critères énoncés dans le cahier des charges dont caractère complet des dossiers et la conformité de leurs éléments constitutifs au regard du prescrit du cahier des charges ;

Il ressort que les offres déposées par les 5 équipes sont toutes régulières.

1. **Déroulement de la séance :**

La journée débute à 9h30.

► En guise d’introduction, xxxxxxxxxxxxxxxxxxx accueille les membres du jury et les remercie de leur présence. Il invite chacun à se présenter.

► Ensuite, le président rappelle le caractère complexe du projet et donne la parole au Maître de l’ouvrage afin qu’il en rappelle les enjeux principaux. xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

► Il est rappelé que le marché prévoit une option exigée, à savoir xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

► Enfin, la présidente expose le déroulement de la journée et la méthodologie d’évaluation des offres. Suite à cette introduction, chaque équipe défend, à tour de rôle, son offre devant le Jury. Cet exercice de présentation orale a pour objectif d'assurer une bonne compréhension mutuelle des enjeux et projets proposés. Il consiste en une présentation de 30 minutes, suivie d’une séance de questions/réponses de 20 minutes. Les 5 soumissionnaires se succèdent au rythme de un par heure, 3 seront entendus le matin, 2 après la pause de midi. Il est rappelé à cet effet que la délibération ne s’opère qu’après avoir entendu l’ensemble des candidats. Au terme de ces présentations, les membres du Jury s’expriment chacun à leur tour sur chacune des propositions lors de tours de table. Après appréciation des arguments des membres du Jury et débats en regard des critères d’attribution, le processus se termine par un classement. Celui-ci est traduit sous forme d’une cotation (voir en fin de document).

► Les offres sont appréciées par le jury en fonction des critères pondérés énoncés au point 10 du cahier des charges :

* xx% xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

* xx% xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

* xx% xxxxxxxxxxxxxxxxxxx

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

► Concernant le 3ème critère, il est insisté sur le terme « optimalisation ». Pour rappel, le cadre budgétaire est donné : le cahier des charges fixe le taux d’honoraires et indique une estimation du montant des travaux. Pour le présent marché, le taux d’honoraires est de xx % et l’estimation du montant des travaux est de xxxxx € HTVA. A ce stade de pré-esquisse, les estimations fournies n’équivalent pas à des devis précis, comme ceux que l’on obtient durant les études à proprement parler. Il s’agit avant tout pour le jury d’évaluer la balance entre qualité et réalisme des propositions.

► Pour préparer la tâche du Jury, la commission technique a réalisé un examen préalable des offres et a remis à chaque membre un dossier de synthèse reprenant les documents suivants :

1e partie :

* rappel des critères d’attribution ;
* liste des équipes ayant remis offre ;
* tableaux comparatifs des estimatifs et des données des offres

2e partie - pour chaque équipe :

* grilles de préanalyse ;
* tableau des données de l’offre ;
* impression A3 des panneaux de présentation.

La commission technique s’est penchée sur:

* la vérification des DUME et de la situation personnelle des soumissionnaires;
* la vérification de la régularité des offres ;
* une première analyse de la réponse apportée par le soumissionnaire aux clauses techniques du cahier des charges.

Dans les grilles mises à disposition du Jury, les éléments des offres considérés comme problématiques sont mis en exergue en rouge, les éléments ayant nécessité une ré-interrogation des soumissionnaires en orange et les éléments restant à clarifier (question à poser en séance) en vert. A ce sujet, la présidente rappelle que l’exercice de présentation orale n’est pas toujours un exercice évident pour les équipes. Lors de l’échange suivant la présentation, elle demande aux membres du jury de s’en tenir à des demandes d’éclaircissements, sans formuler de jugement. Les éléments de jugement sont en effet à garder pour les délibérations.

► Il est rappelé que les offres déposées sont conçues « en chambre », sans concertation avec le maître d’ouvrage et les autres autorités concernées. Par ailleurs, la procédure de marché public choisie autorise la négociation. Rien n’est donc figé. Il s’agit donc aujourd’hui d’évaluer l’équilibre général et les lignes de force des propositions, en ayant conscience qu’elles pourront évoluer, dans le cadre de la négociation et/ou durant le processus d’études, et d’évaluer ce potentiel d’évolution. Il est essentiel que le jury fasse l’exercice de distinguer d’une part le concept de base, élément fondateur des propositions et de leur identité architecturale et fonctionnelle, à considérer comme intangible, et d’autre part les éléments plus périphériques qui peuvent évoluer dans le dialogue futur avec le maître d’ouvrage.

► Concernant la négociation, plusieurs cas de figure peuvent se présenter à l’issue de la réunion. Soit se dessine une unanimité vers une seule proposition. Dans ce cas, les éventuelles négociations (activées uniquement dans le cas où l’offre pose question que ce soit sur le plan technique, financier ou conceptuel qui serait de nature à entraver l’entame de la mission de services) ne seront engagées qu’avec l’équipe qui en est l’auteure afin qu’elle affine ou clarifie son offre avant de se voir notifier le marché. Si plusieurs offres restent en lice et ne sont pas départageables en fin de journée, il est alors possible d’entamer la négociation avec ces équipes en leur demandant d’expliciter ou d’améliorer leur offre. C’est sur base de ces offres améliorées que le maître d’ouvrage, éventuellement assisté de membres du jury si la négociation dépasse le champ du strictement pragmatique, sera amené à trancher et prendre sa décision finale.

► Le jury approuve la méthodologie proposée ainsi que le règlement d’ordre intérieur. Les membres du jury sont invités à s’exprimer sur l’existence d’éventuels conflits d’intérêt. Aucun conflit d’intérêt n’est relevé.

1. **Analyse des offres en fonction des critères d’attribution définis et développés dans le point 10 du Cahier des Charges**

**RAPPORT DE DELIBERATION**

**Première équipe :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 01. | Soumissionnaire (en groupement) : | | |
| P\* |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | architecture, (co) design mobilier et (co)restauration |
|  | Sous-traitant(s) : | | |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | restauration |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | (co) design mobilier et muséographie |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | paysage |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | stabilité, techniques spéciales, PEB et (co)restauration |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | acoustique |

\*P = présent à la présentation orale

**Considérations générales**

L’objectif principal de l’intervention est de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx / L’intervention s’articule autour du concept de « xxxxx ».

Le parvis est étendu jusqu’à xxxxxxxxxxxxx et ponctué par un volume xxxxxxxxxxxxx. Cette polarisation du programme articule xxxxxxxxx aux autres entités de l'îlot. L'extension principale, constituée de volumes xxxxxxxxxxxxxx, s’inscrit en contraste (géométrie et matières) avec le bâtiment d’origine. xxxxxxxxxxxxx joue le rôle de nouvelle et unique entrée au lieu, abrite toutes les fonctions d’accueil. L’entrée aboutit dans un volume perpendiculaire sur xxxxxxxxxx niveaux contenant xxxxxxxxxxxx en sous sol, xxxxxxxxxxx au rez et xxxxxxxxxxxx à l’étage.

Enfin, vers les boulevards, le bâtiment xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Le bâtiment d’origine conserve sa fonction de xxxxxxxxxxxx tout en accueillant en outre xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Sur les abords élargis, le soumissionnaire propose xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

En matière scénographique, la collection occupe xxxxxxxxxxxxxxxx tandis que xxxxxxxxxxxxxxxxxx est réservé aux expositions temporaires. L’accrochage xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

La restauration xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Pour améliorer le climat intérieur il est prévu xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Le raccord avec l’extension est opéré via xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Pour l’accessibilité PMR xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

L’œuvre d’art proposée porte sur xxxxxxxxxx par l’artiste xxxxxxx. Le concept est de xxxxxx. Cette intégration d’œuvre d’art se matérialise par la réalisation de xxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Le déroulement du chantier est envisagé comme suit : Phase 1 : xxxxx, Phase 2 : xxxxxx ; Phase 3 : xxxxxx.

Le budget des travaux est estimé à xxxxxxxxxxxxxxxxx € HTVA. Le soumissionnaire ne propose pas d’options/propose les options suivantes : xxxxxxxxxxxxxxxxx. Le prix de construction au m² brut est de xxxxxx € HTVA /m². La surface brute est de xxxx m² (xxxxxxx m² nets : hors murs et circulations) pour un rapport surface nette/surface brute de xx %.

**Evaluation selon les critères d’attribution :**

L’évaluation intègre l’offre de base et l’option exigée. Les éventuels points de distinction font l’objet de notes spécifiques en italique dans le texte/en fin de critère.

**- Qualité du concept, de l’intervention architecturale et du rapport avec le contexte**

Le jury estime que la proposition xxxxxxxxxxxxx.

L’implantation est xxxxxxxxxxxxxxxxxx

L’inscription dans le paysage et le quartier est jugée xxxxxxxxx. xxxxxxxxxxxx

La qualité des interventions en matière de scénographie/paysage/ xxxx est jugée xxxxxxxxxxx. xxxxxxxxxxxxxxxx

La qualité des interventions en matière d’aménagements d’espaces extérieurs est jugée xxxx.

La qualité spatiale des espaces intérieurs est jugée xxxxxxxxxxxxxxx. L’écriture architecturale xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. La composition/le plan est xxxxxxxxxxxxxxxxx.

La proposition en matière d’intégration est jugée xxxxx : l’artiste xxxxx tandis que l’univers créatif/ le type d’intégration proposé est xxxxxx.

Il est estimé que l’option exigée n’impacte l’évaluation de ce critère / impacte l’évaluation de critère de la façon suivante : xxxxxxxxxxxxxxx.

**- Optimalisation de l’investissement**

Le jury estime que la proposition propose une économie satisfaisante.

L’estimation budgétaire laisse une marge/est en dépassement de xx %/correspond à l’enveloppe estimée telle que reprise dans le cahier des charges. Cette marge/ ce dépassement est à relativiser car le jury relève qu’il/elle devrait être minimisé/e / encore accentué/e par divers facteurs. Il note une potentielle sous/sur-budgétisation des postes xxxxxxxxxxxxx et l’aménagement de xxxxx est xxxxxxx pris en charge. La surface nette disponible est xxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Le prix de construction au m² est jugé xxxxxxxxxxmais s’explique par xxxx. Le rapport surface nette/surface brute est performant. Une attention xxxxxxx est apportée aux coûts d’exploitation par le biais de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

Les options proposées sont jugées xxxxxxxxxxxxxxxx

Il est estimé que pour l’option exigée impacte l’évaluation de critère de la façon suivante  : xxxxxxxxxxxxxxx.

**- Performance et fonctionnalité**

Les interventions ont pour effet de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx l’organisation des activités sur le site. Les flux extérieurs xxxxx. Le potentiel d’usage des espaces ouverts est xxxxxxxxxxxxxxxxx

Dans le bâtiment, la gestion des flux est xxxxxxxxxx. Le système d’entrée xxxx la distribution xxxxxxxxxxxxx. L’accès PMR est jugé xxxxxx. L’aryculation entre les différents flux (personnel, …) est xxxxxxxxxxxxxxxxx.

L’organisation spatiale du bâtiment est xxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Aisance d’usage xxxxx confort souplesse efficacité … xxxxxx, contacts entre usagers.

Concernant le chantier, le phasage proposé est xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx.

La stratégie environnementale est xxxx. Les performances énergétiques visées sont xxxxx. Le choix des techniques est xxxx. Le choix des matériaux est xxx.

Evolutivité implantation, système constructif xxxxxxxxxxxxxxx.

La proposition présente une souplesse xxxx, ce qui permet d’envisager xxxxxx son évolution.

Il est estimé que l’option exigée n’impacte l’évaluation de ce critère / impacte l’évaluation de critère de la façon suivante : xxxxxxxxxxxxxxx.

**Deuxième équipe :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 02. | Soumissionnaire (en groupement) : | | |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | architecture et design mobilier |
|  | Sous-traitant(s) : | | |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | techniques spéciales et PEB |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | restauration |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | paysage |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | muséographie |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | stabilité |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | acoustique |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** | design signalétique |

**Considérations générales**

**Evaluation selon les critères d’attribution :**

**- Qualité du concept, de l’intervention architecturale et du rapport avec le contexte**

**- Performance et fonctionnalité**

**- Optimalisation de l’investissement**

**- Présentation de l’offre**

**Troisième équipe :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| 03. | Soumissionnaire (en groupement) : | | |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | architecture, design mobilier et muséographie |
| P |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | restauration |
|  | Sous-traitant(s) : | | |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | paysage |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | stabilité |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | (co) techniques spéciales et PEB |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | (co) techniques spéciales |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | acoustique |
|  |  | **xxxxxxxxxxxxxxxx** | design signalétique |

**Considérations générales**

**Evaluation selon les critères d’attribution :**

**- Qualité du concept, de l’intervention architecturale et du rapport avec le contexte**

**- Performance et fonctionnalité**

**- Optimalisation de l’investissement**

**- Présentation de l’offre**

**Quatrième équipe :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**Cinquième équipe :** xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

**RESULTAT DE LA DELIBERATION DU JURY**

A partir de xxhxx, les différents membres du Jury ont fait valoir leurs arguments relatifs à chaque projet en fonction des critères d’attribution. S’en est suivi un long débat qui s’est clôturé par un classement.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **01**  ***Nom de l’équipe*** | **02**  ***Nom de l’équipe*** | **03**  ***Nom de l’équipe*** | **04**  ***Nom de l’équipe*** | **05**  ***Nom de l’équipe*** |
| 1. Qualité concept archi **/45** | xx |  |  |  |  |
| 2. Performance et fonctionnalité /**35** | xx |  |  |  |  |
| 3. Optimalisation de l’investissement/**15** | xx |  |  |  |  |
| 4. Présentation **/ 5** | xx |  |  |  |  |
| **Total / 100** | **xx (xx) / 100** | **xx/ 100** | **xx/ 100** | **xx/ 100** | **xx/ 100** |

A l’unanimité, un candidat se hisse à la première place :

**Equipe n°xx – Nom de l’équipe**

Suivent, dans l’ordre, les équipes suivantes :

**Equipe n°xx – Nom de l’équipe**

**Equipe n°xx – Nom de l’équipe**

**Equipe n°xx – Nom de l’équipe**

**Equipe n°xx – Nom de l’équipe**

**Proposition:**

Considérant que la régularité des 5 offres a été vérifiée et confirmée par la commission technique;

Considérant l’examen des 5 offres en regard des critères d’attribution énoncés au cahier des charges ;

Considérant le classement établi par le Jury pouvant être résumé comme suit :

**Concernant le critère 1 :**

* l’équipe xx est classée en première position : sa proposition fait globalement preuve d’un concept très clair et très pertinent. L’implantation et l’inscription dans le contexte est qualitative, le jury est toutefois partagé concernant l’inscription du projet dans le paysage. Les interventions architecturales sont de qualité. Le traitement des espaces extérieurs est généreux et intéressant ;
* les équipes xx et xx sont  classées en deuxième position ex-aequo:
* sa proposition xxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* sa proposition xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en troisième position : xxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en quatrième position : sa proposition fait globalement preuve d’un concept moyennement pertinent. L’implantation et l’inscription dans le contexte est moyennement pertinente. Les interventions architecturales sont peu satisfaisantes. Le traitement des abords est faible;

**Concernant le critère 2 :**

* l’équipe xx est classée en première position : sa proposition fait preuve d’une bonne fonctionnalité dans la gestion globale des flux et est très cohérente dans l’organisation des activités, que ce soit à l’extérieur comme à l’intérieur. Les espaces intérieurs et extérieurs sont très fonctionnels. L’approche constructive et environnementale est intéressante. Les espaces extérieurs ont un important potentiel d’usage. La proposition est adaptable et évolutive;
* l’équipe xx est classée en deuxième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx;
* l’équipe xx est classée en troisième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en quatrième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en cinquième position: sa proposition fait preuve d’une efficacité moyenne dans la gestion globale des flux et est moyennement performante dans l’organisation spatiale des activités. Avec plusieurs défauts, elle offre une qualité moyenne et très inégale d’usage, avec une souplesse moyenne à court et long terme.

**Concernant le critère 3 :**

* l’équipe xx est classée en première position : sa proposition est globalement réaliste et en concordance avec le cadre budgétaire. Elle fait preuve d’une bonne économie globale. L’équilibre de l’investissement est très pertinent ;
* l’équipe xx est classée en deuxième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx;
* l’équipe xx est classée en troisième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en quatrième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en cinquième position: sa proposition est globalement réaliste et en concordance avec le cadre budgétaire. Elle fait preuve d’une économie globale faible avec un équilibre de l’investissement peu pertinent ;

**Concernant le critère 4 :**

* l’équipe xx est classée en première position : sa présentation est bonne et claire tant d’un point de vue oral, écrit que graphique ;
* l’équipe xx est classée en deuxième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx;
* l’équipe xx est classée en troisième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en quatrième position: xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx ;
* l’équipe xx est classée en cinquième position: sa présentation orale et écrite est bonne et claire, la qualité de la présentation graphique est moyenne et peu claire.

Le choix de l’équipe n°**xx** – **xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx** comme auteur de projet en vue de l’étude et du suivi de l’exécution des travaux pour xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx sera proposé à l’approbation de xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx. Le jury suggère cependant qu’une négociation visant xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx soit menée avec ce soumissionnaire.

La séance est levée le xxxxxxxxxxxxxxxxxxx à xxh.

|  |  |
| --- | --- |
| xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  titre  Secrétaire du Jury | xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx  titre  Présidente du Jury |